

**GLOBAL  
FOREST  
WATCH**

SMALL GRANTS FUND



Barrage Hydroélectrique de Lom Pangar  
**coût socio-environnemental de l'électricité**

Briefing note  
Mai 2020



PROJET  
HYDROELECTRIQUE  
DE LOM PANGAR

# BARRAGE DE LOM PANGAR

À 250 km d'ici se trouve  
Lom Pangar, le plus grand  
barrage réservoir  
du Cameroun

6 milliards de m<sup>3</sup> d'eau  
stockées sur une superficie  
de 540 km<sup>2</sup> pour la  
régularisation du débit  
du fleuve Sanaga



**Lom Pangar**

**Au coeur du système énergétique du Cameroun**

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)

Siège social : Hippodrome, Avenue des Banques. BP: 15 111 Yaoundé  
Tél : +237 222 23 19 30 - Fax : +237 222 23 11 13  
Site web : [www.edc-cameroon.org](http://www.edc-cameroon.org) - Mail : [info@edc-cameroon.org](mailto:info@edc-cameroon.org)



Plaque indicative dans le village Deng Deng.

**A**u début des années 2000, il existait environ 45000 grands barrages construits dans 140 pays à travers le monde<sup>1</sup>. Initialement consacrés à l'irrigation, les objectifs des barrages ont évolué et se sont diversifiés avec le temps. L'hydroélectricité constitue de nos jours la fonction principale attribuée à la construction des barrages. En effet, les 44 plus grands barrages du monde sont dédiés à la production de l'énergie hydroélectrique<sup>2</sup>. Par ailleurs considérée comme une source d'énergie renouvelable, l'hydroélectricité a occupé une place non négligeable dans la production mondiale d'électricité. En 2011, 15% de l'électricité produite dans le monde était issue des barrages hydroélectriques<sup>3</sup>. La nécessité de conserver les réserves d'énergie fossile aux stocks limités a contribué à justifier l'utilisation croissante de l'énergie hydroélectrique dans le monde et notamment dans les pays à fort potentiel hydroélectrique. Ce choix n'est pas sans conséquences sur l'environnement.

Classé troisième potentiel hydroélectrique en Afrique subsaharienne selon la Banque mondiale, le Cameroun s'est engagé dans la valorisation de cet atout naturel pour résorber l'épineux problème de l'offre insuffisante en énergie électrique pour les ménages et le secteur industriel du pays. L'exploitation de ce potentiel estimé à plus de 20 Gw<sup>4</sup>, s'est orienté sur le fleuve Sanaga qui représente près de 70% du potentiel hydroélectrique du Cameroun à lui seul<sup>5</sup>. Sur cette base, les autorités gouvernementales camerounaises à travers le document de stratégie pour la croissance et l'emploi ont identifié le Projet Hydroélectrique de Lom Pangar (PHLP) comme l'un des projets prioritaires pour la période 2010 - 2019.

Le PHLP mis en œuvre par Electricity Development Corporation (EDC) entend améliorer le débit de la Sanaga et augmenter la capacité de production de l'électricité sur le réseau interconnecté Sud. Le projet est localisé dans le département du Lom et Djérem, région de l'Est du Cameroun. Le site d'implantation de l'infrastructure se trouve sur la rivière Lom en aval de sa confluence avec la rivière Pangar. Plusieurs raisons ont milité pour la construction d'un complexe hydroélectrique à Lom Pangar<sup>6</sup>. En effet, le site de

Lom Pangar a été privilégié d'abord parce qu'il offre une retenue de grande capacité pour une hauteur du barrage relativement basse, ce qui permet de créer un réservoir de régularisation très économique. De plus, la zone concernée par le barrage était peu développée et moins peuplée par rapport à d'autres sites qui auraient pu être choisis pour la construction d'un complexe hydroélectrique. Enfin, l'implantation du barrage sur le Lom en amont de la confluence avec le Djérem devait contribuer à limiter l'impact environnemental aval.

Cependant, il est unanimement reconnu que les barrages hydroélectriques ont un impact significatif sur l'environnement et les populations riveraines. A cet effet, la Commission mondiale des barrages instituée par la banque mondiale et l'UICN a produit un rapport en 2000 qui faisait état de ce que malgré les bénéfices économiques générés par les barrages, leur construction et leur exploitation ont conduit à d'importants impacts sociaux et environnementaux négatifs<sup>7</sup>. Les grands barrages ont causé le déplacement de plus de 80 millions de personnes dans le monde<sup>8</sup>, l'ennoïement d'une multitude d'habitats naturels de la faune et de terres agricoles, la destruction d'un grand nombre d'écosystèmes aquatiques. Le prix à payer pour l'implantation des grands barrages semble par conséquent trop élevé. Qu'en est-il de celui de Lom Pangar ?

Le présent document de réflexion s'inscrit dans le cadre des activités de suivi indépendant du couvert forestier menées par le SAILD suite à l'observation des changements du couvert forestier et des effets sociaux qui ont suivi la construction du barrage hydroélectrique de Lom Pangar. Cette note met en lumière les dégâts environnementaux et sociaux du plus grand barrage réservoir du Cameroun et par la suite analyse l'efficacité des mesures environnementales et sociales mises en place afin de formuler des recommandations pour répondre aux dégâts persistants du projet sur le terrain.

<sup>1</sup> Commission mondiale des barrages WCD (2000), Barrages et développement: un nouveau cadre, p.8.

<sup>2</sup> [www.internationalrivers.org/resources/hydropower-7901](http://www.internationalrivers.org/resources/hydropower-7901)

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Institut National de la Statistique, Annuaire statistique du Cameroun (2011).

<sup>5</sup> Théodore Nsangou, directeur général de Electricity Development Corporation (EDC) lors du forum sur « la valorisation du fleuve Sanaga : atouts et risque » tenu du 5 au 7 décembre 2011 à l'occasion de la foire promote 2011 à Yaoundé.

<sup>6</sup> Etude environnementale du barrage de Lom Pangar, 2005, p. 49.

<sup>7</sup> Commission mondiale des barrages WCD (2000), Barrages et développement: un nouveau cadre, p.16.

<sup>8</sup> Jensen-Cormier (2019), Watered down: how big hydropower companies adhere to social and environmental policies and best practices, p. 15. [www.internationalrivers.org](http://www.internationalrivers.org).

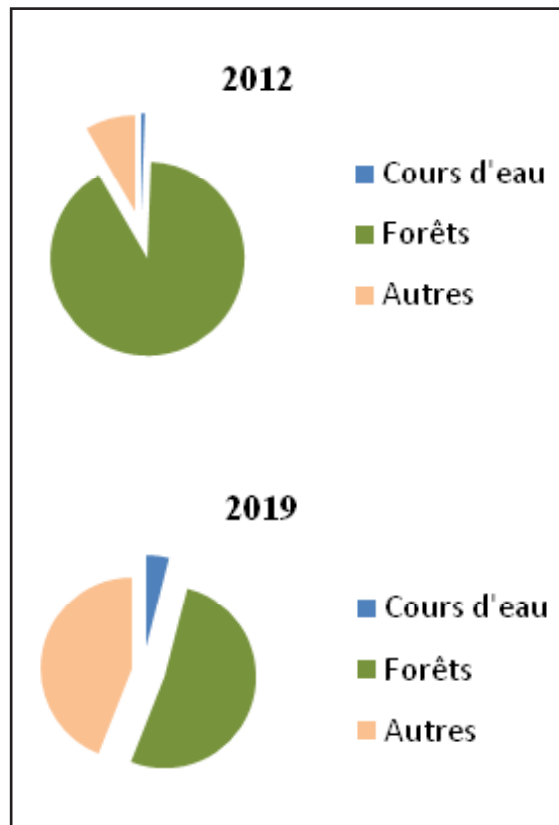
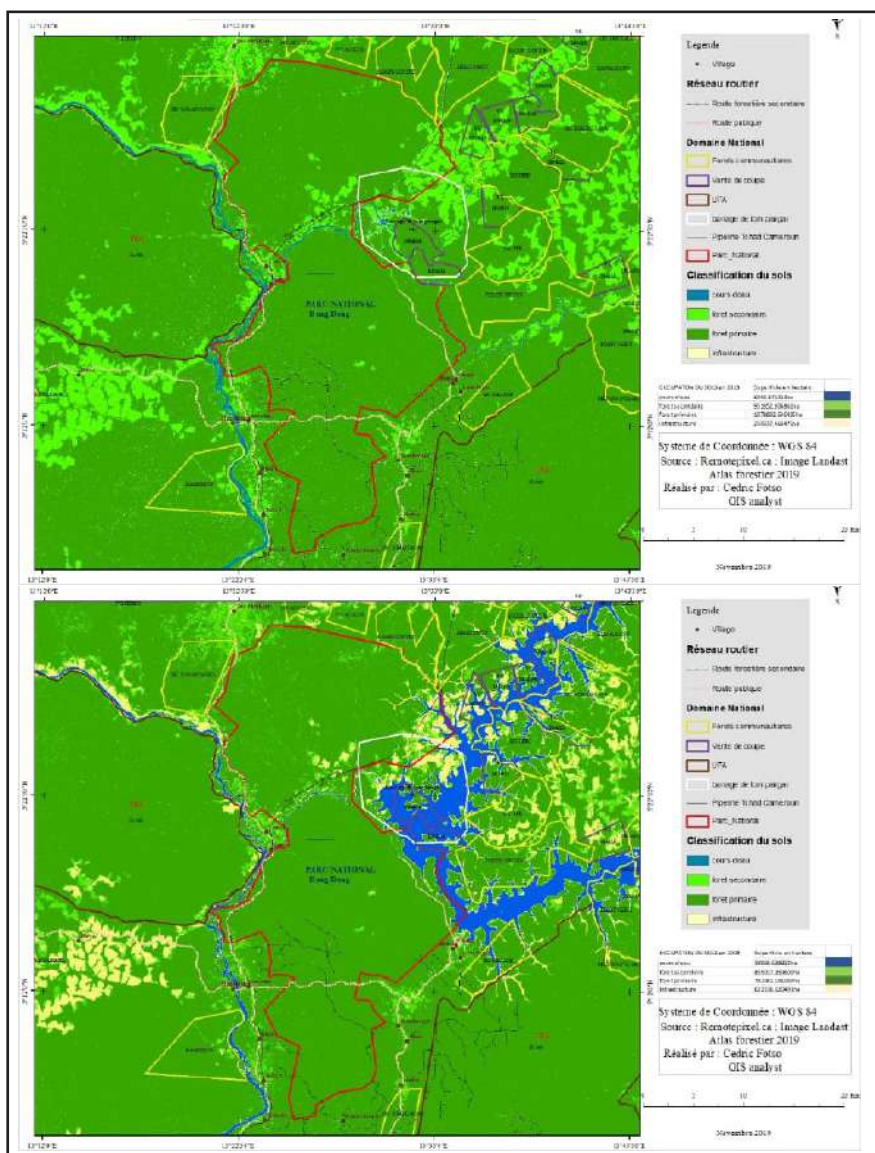
# Impacts environnementaux du barrage hydroélectrique de Lom Pangar

Le barrage de Lom Pangar a été implanté dans la région de l'Est Cameroun à la confluence de deux grandes rivières du bassin de la Sanaga : le Lom et le Pangar. Une retenue d'eau d'environ 540 km<sup>2</sup> a ainsi été créée. Sept (07) ans après la pose de la première pierre de construction du barrage, les changements environnementaux de la zone sont impressionnants.

richesse en habitats naturels<sup>9</sup>. En 2012, elle était couverte à plus de 90% par des habitats de forêts, suivis à 8,4% par des espaces naturels plus ouverts (savanes arbustives et arborées) et des installations humaines, et ensuite 0,6% par des cours d'eau. En 2019, le changement est drastique : on observe 52% de couverture par les forêts, 4% par les cours d'eau et 44% par les autres types d'occupation des sols (y compris les savanes)<sup>10</sup>.

## Un paysage naturel métamorphosé

La zone de Lom Pangar était caractérisée par sa



Répartition des occupations des sols de la zone en 2012 et en 2019.

Modification des habitats naturels dans la zone du barrage hydroélectrique de Lom Pangar. Source : Images LandSat 2012 et 2019. Cédric FOTSO, 2019.

<sup>9</sup> Projet Hydroélectrique de Lom Pangar. Evaluation Environnementale et Sociale, EES,( 2011). Pages 236-239.

<sup>10</sup> Calculs à partir des images Landsat de la zone du projet de Lom Pangar en 2012 et 2019, réalisé par Cédric FOTSO.

En 7 ans, c'est plus de 36 000 ha de forêts qui sont comptés en perte<sup>11</sup>. Certains espaces forestiers ont été convertis lors des travaux de construction du projet. Ces travaux ont consisté à couper les forêts pour l'implantation du site du barrage et pour la construction des sites de recasement des populations déplacées. D'autres espaces forestiers en outre ont été ennoyés par les eaux du lac créé suite à la mise en eau du barrage. L'ennoisement des habitats naturels a créé des fragments de forêts constitués d'îlots le long des rivières Lom et Pangar. La zone impactée était ma-

ajoritairement constituée des forêts denses humides semi caducifoliées. Ces forêts comportaient selon les inventaires réalisés dans la zone un fort potentiel des essences forestières commercialisables. En termes de richesse forestière et économique, c'est une énorme perte pour le Cameroun. Outre leur rôle important dans la régulation du microclimat, les forêts décimées étaient en partie un habitat pour les grands mammifères de la zone dont certains sont protégés et endémiques (Gorilles, Chimpanzés, Colobe Noir).



*Arbres morts suite à la création du lac artificiel de la retenue.*

En ce qui concerne le milieu aquatique de la zone, les eaux des rivières Lom et Pangar ont connu des modifications dans leur comportement et leur qualité physico-chimique. Ces eaux qui étaient faiblement minéralisées, présentaient de bonnes qualités physiques et chimiques, et un espace sain pour la faune aquatique. Due à l'inondation des forêts par les eaux

de la retenue depuis 2015, une grande quantité de matière organique se décompose dans le lac de la retenue, affectant ainsi sa turbidité et sa qualité, ce qui en retour a une conséquence sur la variété et la disponibilité des espèces aquatiques.

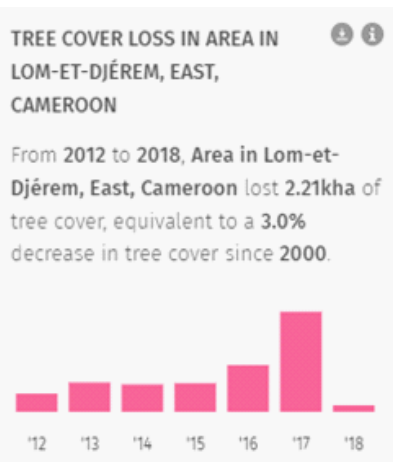
<sup>11</sup> Plateforme Global Forest Watch. <https://www.globalforestwatch.org/>

## Une biodiversité faunique en péril

On observe la diminution de la biodiversité dans les milieux aquatiques et forestiers. En 2004, on dénombrait une trentaine d'espèces de poissons dans les cours d'eau de la zone<sup>12</sup>. A ce jour, dans les deux grands cours d'eau où regorgeaient cette diversité ichthyologique, on ne rencontre que quelques variétés de poissons à savoir les carpes, silures, machoirons (en très faible quantité) et les petits poissons communément appelés shum. Cela est dû non seulement à la modification du débit du cours d'eau mais aussi à la formation du lac de la retenue, qui constitue un

frein à la migration de certaines espèces aquatiques.

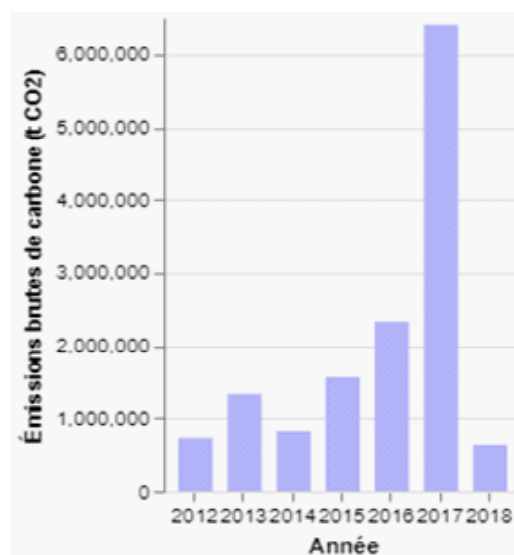
Aucune statistique actuelle sur l'état de la faune dans la zone n'a pu être relevée. Toutefois, en ce qui concerne les populations des grands primates, on relève la perte de forêt sur leur habitat de protection notamment le parc national de Deng Deng (PNDD)<sup>13</sup>. Ces grands primates sont de fait désormais en divagation jusque dans les villages riverains du PNDD. Ils sont ainsi exposés à la riposte des populations lorsqu'ils se retrouvent dans les zones d'habitation et les champs.



Alertes de déforestation dans le Parc National de Deng Deng Source : Global Forest Watch<sup>14</sup>

## Plus de 6 millions de tCO<sub>2</sub> émises

La zone d'influence du projet du barrage de Lom Pangar connaît une forte augmentation de la température moyenne depuis 2012. Ceci serait la conséquence de la déforestation et la décomposition de la biomasse dans le lac de la retenue. Le phénomène de décomposition de la biomasse a été déclenché par l'immersion de la végétation forestière au moment de la mise en eau du barrage entraînant l'émission du méthane, un puissant gaz à effet de serre<sup>15</sup>. Plus de 6 millions de tCO<sub>2</sub>, dont environ 3 millions de tCO<sub>2</sub> dues à la déforestation, ont été émises depuis 2012 dans la zone du projet de Lom Pangar<sup>16</sup>. Cette intrusion atmosphérique a sans doute joué un rôle prépondérant sur l'élévation des températures moyennes et sur l'irrégularité des saisons pluvieuses.



Emissions de CO<sub>2</sub> dues à la perte des forêts. Sources : l'atlas forestier du Cameroun<sup>17</sup>, SAILD 2019

<sup>12</sup> Banque Africaine de Développement (2012). Rapport d'étude d'impact environnemental et social du projet de Lom Pangar.

<sup>13</sup> <https://www.globalforestwatch.org/map/wdpa/>

<sup>14</sup> <https://www.globalforestwatch.org/>

<sup>15</sup> Environmental Science and Technology, Octobre 2013.

<sup>16</sup> Atlas forestier du Cameroun. <https://cmr.forest-atlas.org/map?l=fr>

<sup>17</sup> <https://cmr.forest-atlas.org/map?l=fr>

## Impacts sociaux du barrage hydroélectrique de Lom Pangar

La mise en œuvre du projet de construction du barrage hydroélectrique de Lom Pangar a significativement affecté les modes de vie (habitude alimentaire, rites et culture et éventuellement les activités socioéconomiques) et les conditions de vie des populations riveraines.

### Des habitudes alimentaires bouleversées

Le projet de Lom Pangar a induit la modification des habitudes alimentaires des communautés du fait de la réduction des espaces forestiers. Cela s'est manifesté par la création du parc national de Deng Deng et de la création du lac artificiel étendu sur 540 km<sup>2</sup>. La création du parc national de Deng Deng implique l'interdiction d'accès des communautés à la forêt pour se procurer de la viande. Les populations sont donc obligées de se tourner vers d'autres sources de protéines pour leur alimentation qui sont pour ces derniers jugés plus onéreuses. De plus, les produits forestiers non ligneux, qui faisaient essentiellement partie des aliments consommés par les communautés et à moindre coût sont devenus rares. Les aliments consommés sont désormais le riz et les produits agricoles qui ne sont pas nécessairement à la portée des communautés.

### Vers la perte de l'identité culturelle des communautés

Le recasement des populations et la création du PNDD ont contribué à la perte des sites sacrés des communautés locales. D'une part, le PHLP a impliqué la délocalisation de nombreux villages. Les populations de ces villages avaient sur leurs anciennes terres des sites sacrés et des tombeaux qui se retrouvaient sur le site actuel du barrage et la zone ennoyée suite à sa mise en eau. Par conséquent, l'accès aux sites sacrés pour des rituels et rites traditionnels est désormais impossible pour les populations. D'autre part, les sites sacrés de certains villages se retrouvent à l'intérieur du parc national, interdit d'accès (villages kambokassi, Hona). Dans le village Kambokassi, selon les témoignages recueillis auprès des populations, chaque année des cultes étaient offerts dans le site sacré pour appeler les pluies et implorer les Dieux de favoriser la productivité dans les champs. Depuis la perte de ces sites, les populations du Village Kambokassi voient leur productivité en baisse. Pour le cas du village Hona, le site sacré était un arbre au milieu de la forêt, les mamans s'y rendaient lorsque les enfants étaient malades pour y recueillir des feuilles pour leurs guérisons. Les populations de Hona vivent désormais avec la peur de ne pas pouvoir trouver solution à la guérison des enfants s'ils tombent malade. Lom Pangar village est le témoignage parfait des répercussions de la perte des sites sacrés. Dans ce village précisément et selon les témoignages des populations, il ya eu dans le village un enchaînement de décès inexplicable. C'est dès lors que EDC a accéléré le processus de délocalisation du site sacré pour ce village. Les différents témoignages recueillis montrent à suffisance que les communautés risqueraient de perdre leur identité culturelle avec le temps.



Plaque à la limite entre le parc national et le village Deng Deng.

## La pêche dans le lac de retenue hors de portée des communautés

Avant le PHLP, l'agriculture générait 64% des revenus familiaux, suivi de la chasse (14%) et de la pêche 8%. Après la mise en eau du barrage de Lom Pangar, l'activité de pêche a connu un essor. Désormais la pêche se fait sur le lac artificiel créé. Dans le village Ouami, au débarcadère, on peut voir l'étendue de cette activité, grâce aux produits de pêche poisson frais, fumé ou séché. Toutefois, cette activité bien que développée dans la zone et rapportant d'importants revenus dans des ménages, ne bénéficie pas directement aux populations locales. La pêche qui se pratique dans la zone est désormais intensive et appelle à de nouvelles pratiques non maîtrisées par les locaux. L'activité de pêche est pratiquée par les allogènes venus principalement des autres grands barrages du pays (barrage Lagdo dans l'extrême nord, Magba à l'ouest...), grâce à leurs expériences de pêche dans de grand lac. Quant à la commercialisation des produits de pêche, celle-ci est prise d'assaut par les commerçants venus de l'ouest et des autres régions du Cameroun. Les autres activités socio-économiques sont toutes autant développées par les allogènes. Les populations locales ont du mal à s'arrimer à ce développement rapide.

## L'éclosion des conflits fonciers

Dans la zone de Deng Deng, l'accès au foncier ne posait pas de problème il y a encore quelques années. Le mode d'accès le plus pratiqué était fondé sur le droit coutumier et la prise de possession par une mise en valeur de la forêt non revendiquée sur les terroirs coutumiers.

Les villages n'ont plus assez d'espace autant pour les habitats que pour les activités agricoles. Le PHLP a provoqué la réduction d'importantes superficies de terre sur lesquelles les populations pratiquaient leurs activités au quotidien. L'ennoiement des milliers d'hectares de forêt et le classement d'une partie de la réserve de Deng Deng en Parc National en sont les principales causes de la réduction des terres dans la zone d'influence du PHLP. Plusieurs titres d'exploitation forestière (concession forestière, vente de coupe, forêts communautaires...) sont attribués dans cette zone. Les villages se voient entourés par ces titres d'exploitation forestière, l'eau qui occuperait une bonne partie des terres, et le parc national. A ce niveau les conflits se manifestent d'une part avec les détenteurs de ces titres et d'autre part avec le service de conservation pour interdiction d'accès respectivement dans les forêts et dans le parc national par les



Débarcadère du village Ouami.

populations.

Le recasement de certains villages sur l'espace auparavant appartenant à un autre village occasionne des conflits de voisinage. C'est le cas du village Lom Pangar qui occupe aujourd'hui des terres appartenant au village Déoulé à environ 3 km de ce dernier. Le village Lom 2 occupe des terres appartenant au village Goyoum à environ 1 km de ce dernier. Les conflits latents des terres naissent entre les différentes communautés. Les pressions sur les terres se font déjà ressentir. Dans le village Lom 2 par exemple, l'espace qui leur a été conféré suite à leur recasement sera à long ou moyen terme très insuffisant. Le sol dans lequel ce village a été placé n'est pas favorable à la culture. Ce sol est selon les habitants du village, caillouteux et très difficile à labourer.

Le problème d'espace de culture se manifeste autrement dans certains villages qui se retrouvent pris au piège d'un côté par le Parc national, d'un autre côté par une UFA et l'eau qui occuperait une bonne partie des terres. Il conviendra donc de relever au vu des constats sociaux faites que le PHLP n'a réellement pas pris en compte les besoins culturels élémentaires des populations locales et donc une réelle emprise sur le mode et les conditions de vie des populations locales.



## Des mesures environnementales et sociales du projet de Lom Pangar insuffisantes

La prise en compte des impacts du projet hydro-électrique de Lom Pangar a été construite sur la base des mesures de protection environnementale et sociale du pays et des partenaires financiers au projet<sup>18</sup>. Ainsi, le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et le plan d'indemnisation et de réinstallation (PIR), qui orientent l'application de ces mesures ont été élaborés en ligne avec la réglementation en vigueur et les principes opérationnels applicables de la banque mondiale. Toutefois, il revient à questionner et analyser l'adaptabilité de ces mesures au vue des impacts et défis actuels enregistrés sur le terrain notamment pour la conservation de la biodiversité, les conditions de vie des populations locales et les droits des populations à l'occupation des terres.

### Défis persistants pour la conservation de la biodiversité

Comme mesure de compensation aux pertes des habitats naturels et pour la conservation de la biodiversité, le Parc National de Deng Deng (PNDD) a été créé sur 52 347 ha et étendu à 68 264 ha en 2013 (suite à la création du corridor de migration de faune). Six (06) objectifs du PNDD ont été clairement définis parmi lesquels la sauvegarde des espèces animales, végétales et leur habitats ; la régulation des cours

d'eau de la zone et la sécurisation des sources ; et la contribution à l'amélioration du bien-être socio-économique des populations riveraines<sup>19</sup>. Mais, malgré la prise des mesures rigoureuses telles que l'interdiction formelle d'accès des populations riveraines dans le parc, la biodiversité de la zone continue de subir des menaces par la perte et la dégradation des forêts du PNDD.

Par ailleurs, pour prévenir la hausse du braconnage et contrôler les flux des produits forestiers, un système de contrôle forestier regroupant plusieurs acteurs à l'instar des forces de maintien de l'ordre et le MINFOF, a été mis sur pieds. Quant à l'activité de pêche, il est régulé par le MINEPIA dont les principales activités sont la sensibilisation des pêcheurs sur les meilleures pratiques de pêche, l'enregistrement des nouveaux pêcheurs, et le contrôle des matériaux de pêche. Mais sur le terrain, il est relevé que certaines techniques de pêche (telle que la technique de la barrière) pratiquées par les nouveaux pêcheurs sont non durables et pourraient conduire à la rareté des espèces de poisson. Bien que l'augmentation du nombre des pêcheurs dans la zone ait été entrevue, l'analyse des impacts réalisée sur les ressources halieutiques n'a pas prévu la mise en place de mécanisme de répression sur les techniques de pêche non durable. Ce qui constitue également une forte pression sur la conservation des espèces halieutiques.



©Rodrigue Kouang, 2019.

Barque de pêcheurs remplie de poissons au bord du lac de la retenue du barrage de Lom Pangar.

<sup>18</sup> Banque Mondiale, AFD, BAD

<sup>19</sup> Plan d'aménagement du parc national de Deng Deng, PNDD.

## Détérioration des conditions de vies des populations locales

Au titre des compensations sociales prévues pour la restauration des niveaux de vies des populations affectées par le PHLP, figure en bonne place l'appui au développement des activités d'agriculture, d'élevage et de pêche. En ce qui concerne l'agriculture, les mesures spécifiques avaient pour objectif l'amélioration des rendements et l'introduction de cultures à valeur ajoutée. A cet effet, la production de nouvelles variétés et l'usage des fertilisants ont été encouragés, le système de cultures intensives a été promu. Ainsi, des cultures telles que le cacao et le bananier plantain qui nécessite de grandes superficies ont été introduites dans la plupart des villages sans tenir compte de la réduction significative des terres agricoles disponibles du fait de l'implantation du PHLP et du parc national de Deng Deng dans la zone. Les communautés n'ont pas reçu d'assistance technique sur des pratiques culturelles favorisant la régénération des sols indispensable dans un contexte de rareté des terres agricoles.

Pour ce qui est de la pêche, les mécanismes de contrôle, de sensibilisation et de formation préconisés pour encadrer l'activité sur le lac de la retenue ne sont pas suffisamment mis en œuvre de manière adéquate. La formation des pêcheurs impactés par l'exploitation du barrage était un impératif pour permettre à ces derniers de continuer à pratiquer cette activité. Les pêcheurs locaux étaient habitués à pêcher dans des petits cours d'eau. La principale réponse à cet impératif a été la création d'une école de pêche à Bélabo. Cette mesure est perçue comme inadéquate au regard de l'incapacité des communautés des villages impactés par le PHLP à suivre une formation à une longue distance (84 kilomètres environs) de leurs villages. De plus le type d'équipement nécessaire à la pêche dans la retenue n'est pas accessible aux communautés. La plupart des pêcheurs n'ont pas reçu cet équipement.

La construction de plusieurs infrastructures aussi bien sur le plan sanitaire que sur le plan de l'éducation a été préconisée comme mesure d'atténuation des impacts sociaux du PHLP. La plupart de ces infrastructures dont la mise en place était prévue au cours de la phase de construction du PHLP sont désormais peu ou pas entretenues pour certaines et complètement désuètes pour d'autres. Le cas des forages aménagés en réponse à la détérioration de la qualité de l'eau de la retenue est particulièrement symptomatique de cette situation de décrépitude. Les communautés riveraines du barrage livrées à elles-mêmes sont dans l'incapacité d'entretenir, de

réhabiliter ou encore d'améliorer le fonctionnement de ces infrastructures sociales mises à leur disposition. Cette situation accroît la vulnérabilité des populations riveraines au moment où le barrage de Lom Pangar est en plein dans sa phase d'exploitation.

## La restriction des droits des communautés locales à l'occupation des terres et à l'utilisation des ressources forestières

La mise en œuvre du PHLP a provoqué la réinstallation des populations et par ailleurs la restriction à l'utilisation des terres et des ressources.

La Norme Environnementale et Sociale no 5 de la banque mondiale reconnaît que l'acquisition de terres en rapport avec le projet et l'imposition de restrictions à leur utilisation peuvent avoir des effets néfastes sur les communautés et les populations. L'acquisition de terres ou l'imposition de restrictions à l'utilisation qui en est faite peuvent entraîner le déplacement physique (déménagement, perte de terrain résidentiel ou de logement), le déplacement économique (perte de terres, d'actifs ou d'accès à ces actifs, qui donne notamment lieu à une perte de source de revenus ou d'autres moyens de subsistance). Cela se démontre au milieu des communautés qui ont été contraint de céder leur espace au profit du barrage de Lom Pangar. Nous avons constaté les différents changements occasionnés par la mise en œuvre du projet.

La NES de la Banque Mondiale relève encore que le déplacement physique et économique, s'il n'est pas atténué, peut présenter de sérieux risques pour l'économie, la vie sociale et l'environnement : les systèmes de production peuvent être démantelés ; les populations risquent de tomber dans la pauvreté si elles perdent leurs ressources productives ou d'autres sources de revenus ; les populations peuvent être réinstallées dans des milieux où leurs compétences productives ont moins de valeur et où la concurrence pour les ressources est plus vive ; les institutions communautaires et les réseaux sociaux peuvent être affaiblis ; les groupes de parenté peuvent être dispersés ; et l'identité culturelle, l'autorité traditionnelle et le sens de la solidarité peuvent diminuer, voire disparaître

Si la réinstallation des populations s'est avéré inévitable, il n'en demeure pas moins que les mesures apportées pour minimiser les impacts y afférents n'ont pas été efficaces.

## Quelles actions pour une meilleure performance environnementale et sociale du Barrage de Lom Pangar

**A**près trois années d'exploitation du barrage de Lom Pangar et alors que les retombées en terme de production de l'électricité sont encore attendues, l'environnement et les populations riveraines de la zone continuent de payer le prix lourd du projet hydroélectrique. En s'inscrivant dans un processus de développement durable, plusieurs actions et recommandations peuvent être formulées pour une meilleure prise en compte des aspects sociaux et environnementaux des impacts du barrage de Lom Pangar :

- Les acteurs concernés notamment EDC devraient accélérer la mise en œuvre des mesures compensatrices et d'atténuations non achevées, principalement dans la mise en œuvre du PI et voir dans quelle mesure l'actualiser à la NES No. 5 de la Banque Mondiale ;
- Le MINEPIA devrait renforcer la surveillance des activités de pêche sur le lac de la retenue, principalement les pratiques et techniques de pêches appli-

quées ;

- EDC devrait renforcer les capacités des populations locales dans l'auto gestion des infrastructures sociales mises en place par le projet ;
- EDC, le MINADER, le MINEPIA et le MINFOF devraient renforcer et adapter le mécanisme de formation des populations dans le développement des activités génératrices de revenus. Ces mécanismes doivent tenir compte des spécificités de la zone (superficies des espaces cultivables limitées), et des besoins des communautés locales (structures de formation accessibles) ;
- Le MINFOF devrait inclure les communautés locales dans la gestion du PNDD pour faciliter l'accès aux droits d'usage coutumier et la préservation des forêts.

Pour plus d'informations sur cette briefing note, bien vouloir contacter:

**Ghislain Fomou**

Chargé de programme  
Programme gestion des ressources naturelles SAILD  
E-mail: ghislain.fomou@saild.org / ghisfomou@gmail.com

**Phanuella Djanteng**

Assistante de programme  
Programme gestion des ressources naturelles SAILD  
E-mail: phanuella.djanteng@saild.org / phanuelle.d@gmail.com

**Clarisse Fombana**

Assistante de programme  
Programme gestion des ressources naturelles SAILD  
E-mail: clarissefombana@gmail.com

**Rodrigue Kouang**

Chargé de communication  
Secrétariat général SAILD  
E-mail: rodrigue.kouang@saild.org / kouangnieboukaho@gmail.com

Document réalisé avec l'appui financier du Small Grant Fund de Global Forest Watch.



B.P: 11 955 Yaoundé - Cameroun  
Tél: (+237) 222 22 46 82 / 699 41 40 89  
E-mail: secretariat@saild.org  
Web: www.saild.org

Le Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD) est une ONG au service du développement rural depuis 1988 au Cameroun. La mission du SAILD consiste à accompagner les paysans et les communautés riveraines des zones d'exploitation des ressources naturelles dans leurs initiatives entrepreneuriales et agropastorales en vue de leur épanouissement socio-économique et culturel et pour une gestion durable des ressources dont ils dépendent.